

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **La comparaison des prix de l'énergie des régulateurs belges confirme un handicap croissant des coûts pour l'industrie belge**

Bruxelles, le 16 mai 2023

La comparaison des prix de l'énergie réalisé par PwC pour le compte des 4 régulateurs belges de l'énergie démontre, selon la CREG, que « *la position concurrentielle des entreprises belges par rapport à nos voisins (y compris le Royaume-Uni) s'est détériorée par rapport à l'année dernière.* » Tandis que les prix de l'énergie sur les marchés ont monté cette année-ci dans tous les pays, nos pays voisins directs (Pays-Bas, France et Allemagne) ont pris des mesures drastiques afin de maintenir les prix pour leurs entreprises industrielles à un niveau compétitif, soit par l'application de plafonds de prix ou de tarifs régulés, soit en octroyant des réductions significatives sur les taxes ou les tarifs de réseaux pour les entreprises industrielles.

Bien que notre pays connaisse proportionnellement plus d'entreprises intensives en énergie que nos voisins, les mesures existantes ne sont pas suffisantes pour préserver la compétitivité de notre industrie par rapport à nos pays voisins. Ceci met en péril l'activité industrielle et son développement futur dans notre pays, et donc également l'emploi, la valeur ajoutée et le solde de notre balance commerciale.

Febeliec appelle donc les différentes autorités et régulateurs de notre pays à prendre d'urgence des mesures supplémentaires afin de protéger notre tissu industriel et de réaligner nos prix énergétiques à ceux appliqués dans nos pays voisins. Il est grand temps de rendre opérationnelle la norme énergétique.

Contact: Thérèse van Bellinghen (Op de Beeck & Partners) - 0475/47.82.33 - [therese@opdebeeck-partners.be](mailto:therese@opdebeeck-partners.be)